

IMMIGRATION Nenad Stojanovic, le franc-tireur qui souhaitait un vote sur la mise en œuvre de l'initiative anti-immigration voté par le parlement.

«Battre le populisme sur son terrain»

CHRISTIANE IMSAND

Il est encore étonné, voire légèrement embarrassé, par la tempête qu'il vient de provoquer, mais Nenad Stojanovic assume sa démarche. Le 28 décembre, ce politologue tessinois de 41 ans a jeté un pavé dans la mare en annonçant, par un modeste tweet, le lancement d'un référendum concernant la révision de la loi sur les étrangers qui met en œuvre l'initiative anti-immigration de l'UDC. Il semblait jusque-là que la réforme ne serait pas attaquée.

Attablé dans un tea-room bernois, le Tessinois attire l'attention de la journaliste sur le terme «concernant».

«Ce n'est pas un référendum contre la loi», souligne-t-il. «Je suis personnellement favorable à cette modification législative qui introduit une préférence nationale light, mais je pense qu'elle doit être soumise au peuple, dans la mesure où elle ne respecte pas à la lettre l'article constitutionnel voté le 9 février 2014. Cela lui donnera une légitimité démocrati-

que.» Reste à récolter les 50 000 signatures requises; le délai court jusqu'au 7 avril. Pour autant qu'elles soient réunies, la votation aura lieu cet automne.

Plusieurs contacts

Nenad Stojanovic est un membre actif du Parti socialiste. Il a d'ailleurs fait partie du comité directeur du PS pendant

plusieurs années, mais il s'est lancé dans la bataille sans en référer au parti. Par contre, il a discuté de la situation avec différents interlocuteurs en décembre. «Ils étaient tous d'avis que ce serait bien d'avoir une votation, mais il était tout aussi clair qu'une association ou un parti favorable à la réforme ne pouvait pas lancer de référendum.

Ce n'est pas communicable. Mais si l'UDC ne voulait pas non plus en appeler au peuple, que faire? J'ai attendu jusqu'à la dernière minute. Ne voyant rien venir, je me suis lancé le jour où débutait le délai pour la récolte des signatures. C'était une décision rationnelle, mais cela venait aussi des tripes!»

«C'était une décision rationnelle, mais cela venait aussi des tripes!»

NENAD STOJANOVIC
POLITOLOGUE

NENAD STOJANOVIC

1976 Naissance à Sarajevo.

1992 La famille s'installe au Tessin. Etudes de sciences politiques.

2000-2002 Journaliste parlementaire à Berne pour le «Giornale del Popolo».

2002-2004 Membre de l'état-major de Moritz Leuenberger.

2004-2008 Assistant et doctorant à l'Université de Zurich. Thèse sur les quotas. Parallèlement, élection au Conseil communal de Lugano, puis au Grand Conseil (jusqu'en 2013), dans les rangs du PS.

2009-2015 Chercheur au Centre pour la démocratie à Aarau.

2016 À AUJOURD'HUI Chercheur à l'Université de Lucerne, boursier du Fonds national.

Le Tessinois s'est borné à publier un appel au référendum assorti d'un formulaire officiel. Après un moment de flottement, les réactions ont commencé à affluer. «Mercredi, j'avais déjà reçu 150 mails de personnes s'engageant à récolter des signatures. Plusieurs groupements ont aussi pris contact avec moi, ce qui me laisse penser qu'un effet boule de neige est possible.»

Des soutiens concrets

Un petit groupe de citoyens sans affiliation politique intitulé «Nein zu Verfassungsbruch» (non au viol de la Constitution) confirme qu'il a lui aussi décidé de s'engager dans une démarche référendaire. «Nous estimons que le peuple doit avoir la possibilité de se prononcer car ce n'est pas au Parlement de décider si l'on peut faire fi de la Constitution», explique Jean-Marc Heim, porte-parole romand de ce groupe d'une demi-douzaine de personnes.

Plus politisé, le groupe Facebook BRB-Bürgerrechtsbewegung Schweiz, un mouvement citoyen fort de quelque 660



KEYSTONE

membres, a lui aussi lancé un appel à soutenir le référendum. «A défaut», indique Konrad Staudacher, l'un des administrateurs du groupe, «Christoph Blocher pourra affirmer à tout jamais que le Parlement a méprisé la volonté populaire, alors qu'une application à la lettre de l'initiative UDC serait contraire aux intérêts de la Suisse.»

Pour Nenad Stojanovic, le référendum est d'ailleurs une forme de lutte contre le populisme. «Il faut montrer à ceux qui prétendent parler au nom du peuple que celui-ci est capable de décider par lui-même. S'il accepte la loi, cela reviendra à reconnaître que l'initiative n'est pas applicable à la lettre. Et si la refuse, ce sera une incitation à préciser la portée de l'article constitutionnel adopté le 9 février 2014.»

Bien que différents projets d'adaptation de la Constitution soient déjà dans le pipe-line, le Tessinois estime qu'il n'est pas possible d'attendre. «Je doute que le Parlement ait vraiment envie d'opposer un

contre-projet à l'initiative Rasa, qui propose d'annuler la votation du 9 février. L'Asin (Association pour une Suisse indépendante et neutre, proche de l'UDC) annonce de son côté une initiative pour la suppression de la libre circulation des personnes, mais si l'on attend qu'elle soit soumise au peuple pour clarifier les positions, cela reviendra à laisser le champ libre à l'UDC pendant plusieurs années.»

Ancien journaliste, Stojanovic veut se démarquer d'une vision institutionnelle de la politique. «Dans une démocratie directe, il est important d'avoir un engagement actif des citoyens. Si ma démarche permet d'aboutir à une votation, j'aurai fait ma part. La campagne qui s'en suivra sera l'affaire des partis.» Le président du PS Christian Levrat n'est pas mécontent de l'opération. A ses yeux, le référendum est l'outil des minorités et il ne doit pas être transformé en instrument plébiscitaire, mais il espère une votation «classificatrice». ●

AUJOURD'HUI, OÙ EN EST-ON? MISE AU POINT

Le 16 décembre, les Chambres fédérales ont mis sous toit une révision de la loi sur les étrangers qui met en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse. Elle introduit un système de préférence nationale «light» qui incite les employeurs à recruter prioritairement des chômeurs dans les domaines ou les régions enregistrant un taux de chômage supérieur à la moyenne.

Cette formule a été jugée eurocompatible par Bruxelles, mais elle ne tient pas compte de toutes les exigences de l'initiative qui voulait limiter l'immigration par des contingents. L'initiative Rasa («Sortons de l'impasse!»), déposée il y a une année, propose de régler ce problème en abrogeant l'article constitution-

nel adopté par le peuple le 9 février 2014. Le Conseil fédéral souhaite opposer un contre-projet à Rasa, reposant sur deux variantes. La première mettrait l'accent sur l'importance des accords bilatéraux pour la Suisse, la seconde se contenterait de supprimer le délai d'application de l'initiative UDC afin que la Suisse puisse se rattacher en temps voulu à une éventuelle solution post-Brexit.

L'UDC a jugé que cela ne lui apporterait rien de lancer un référendum contre la modification de la loi sur les étrangers. Par contre, elle se rangera vraisemblablement derrière l'initiative pour la suppression de la libre circulation des personnes, annoncée par l'Association pour une Suisse indépendante et neutre. ●

GLARIS

Carambolage géant sur l'A3



Un énorme carambolage impliquant une quarantaine de véhicules a fait dix-sept blessés (aucun grièvement) hier matin sur l'autoroute A3, près de Bilten (GL), en direction de Coire. L'épais brouillard est à l'origine de cet accident en cascade. Le service d'information routière Viasuisse évoque en outre la présence de verglas dans les régions exposées à l'humidité. Les bouchons liés au carambolage ont atteint près d'une vingtaine de kilomètres et les travaux d'évacuation des véhicules ont duré toute la journée. ● ATS

PRESSE Le monde médiatique suisse alémanique en ébullition.

Encore un journal pour Blocher?

Depuis plusieurs mois, les spéculations sur un projet de nouveau journal de Christoph Blocher vont bon train en Suisse alémanique. Agé de 76 ans, l'ancien conseiller fédéral UDC est déjà copropriétaire de la Basler Zeitung (BaZ), ce qu'il avait longtemps nié. Cette fois, il ne cache pas son intérêt et admet travailler avec Rolf Bollmann, chef du projet, qui avait lancé le gratuit «20 Minuten» en Suisse. Nom possible du futur journal? «60 Minuten».

Un autre proche de Christoph Blocher, l'avocat Martin Wagner, est le propriétaire, avec son bureau bâlois Battagay Dürr Wagner, de trois marques dont l'enregistrement a été publié le 29 décembre dernier par l'Institut

fédéral de la propriété intellectuelle (IPI): «60 Minuten», «60 Minuten am Sonntag» et «1 Stunde». Un logo est déjà disponible pour le deuxième titre.

Les trois marques annoncent les mêmes objectifs: publication électronique de revues, «en particulier des journaux quotidiens, par des banques de données ou par internet», publication imprimée de journaux, de quotidiens, de magazines et de livres, et publicité, y compris des petites annonces.

«Pas encore mûr»

Hier, ni le chef de projet Rolf Bollmann, qui est aussi le directeur et le président du conseil d'administration de la BaZ, ni Martin Wagner n'ont répondu à nos sollicitations. Le secrétariat

de Christoph Blocher, de son côté, renvoie à son émission hebdomadaire sur internet, «Teleblocher», une demi-heure durant laquelle il commente l'actualité. Hier, il confirme que le lancement d'un nouveau journal est à l'examen, mais que «le projet n'est pas encore mûr».

Hier, le «Tages-Anzeiger» a annoncé que sa maison d'édition, Tamedia, n'entendait pas rester inactive face au titre «60 Minuten», qu'elle voit comme «une claire violation de la marque «60 Minuten»», qu'elle édite. «Avant Noël déjà, nos avocats ont écrit aux représentants légaux des propriétaires du nom», confirme le porte-parole, Christoph Zimmer. «Nous leur avons demandé de le retirer.» ● ARIANE GIGON

LUCERNE

Ecole pour futures stars de la cuisine

Bientôt, des stars alémaniques de la haute cuisine comme Tanja Grandits ou Nenad Mlinarevic transmettront leur savoir là où les sœurs d'Ingenbohl prenaient des vacances: si tout se déroule comme prévu, une académie de la cuisine ouvrira ses portes en 2019, à Heiligkreuz (LU). ● ATS

INSOLITE

Elle appelle 94 fois les pompiers

A Genève, une femme de 45 ans a appelé le Service incendie et secours de la Ville de Genève à 94 reprises sans raison valable. La prévenue a été appréhendée. ● ATS

DIPLOMATIE

Visite officielle du président chinois

Le président chinois atterrira en Suisse le 15 janvier pour une visite d'Etat. Xi Jinping devrait également se rendre au Forum économique mondial de Davos, qui débute le 17 janvier. Le Detec et le DFAE rappellent que les liens entre la Chine et la Suisse se sont resserrés ces dernières années. En avril 2016, alors président de la Confédération, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en terres chinoises. Actuellement, le dialogue bilatéral «est ouvert sur plus de 20 thèmes différents», précisent les départements. ● ATS